

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2011

Excusé : PHILIBERT

DISSOLUTION DU GIR (groupement intercommunal de la Raye)

Suite à la dissolution du GIC au 31/12/2009 a été créé le GIR au 1/1/2010 dans l'attente de la mise en place de la CCR (Communauté de Communes de la Raye) le 10/5/2010 laquelle reprendra les compétences du GIR affaires scolaires, tourisme, ordures ménagères au 1/1/2011.

Le conseil municipal approuve la dissolution du GIR au 31/12/2010 avec transfert de son patrimoine et compétences à la CCR et donne délégation au Président de la CCR pour signer tous documents relatifs à ce sujet.

MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES

La CCR dans sa séance du 15/12/2010 a décidé de passer de la taxe ordures ménagères à la redevance ordures ménagères.

Le principe de la redevance est de faire supporter le prix en fonction du service rendu aux usagers alors que La taxe de nature fiscale est calculée quelque soit le volume de déchets confiés au service public.

Les tarifs prévus sont les suivants :

Résidence principale, 1 personne seule ou couple	155 €
Foyer avec 1 personne à charge	186 €
Foyer avec 2 personnes à charge et plus	217 €
Résidence secondaire	116 €

DECHETTERIE-PROJET DE CONVENTION ENTRE LA CCR ET VALENCE AGGLO

Monsieur le Maire donne lecture du premier jet du projet de convention établi par Valence Agglo pour la gestion de la déchetterie de Montvendre.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un rendez-vous a été demandé par la CCR à Valence agglo, car plusieurs points de la convention sont à discuter.

SYTRAD-DELEGUES

La CCR a désigné : Vincent RIVOIRE et Michel RIVIERE délégués titulaires.

SCOT

Monsieur le Maire informe que conformément aux statuts du SCOT, la contribution financière des membres du Syndicat mixte est répartie pour moitié en fonction de la population et pour moitié en fonction du nombre de voix attribuées statutairement à chaque membre.

Soit pour la commune de Montvendre une contribution de 2345 € (2.272 € par habitant)

CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire présente au conseil la demande de la Paroisse St Martin d'équiper l'église de Montvendre d'un nouveau chauffage en remplacement des radiateurs actuels inefficaces.

Cet équipement est considéré par la législation comme partie du bâtiment et en conséquence est à la charge des communes. Le coût en serait d'environ 50 000 € (local+matériel) selon une première estimation fournie par la Paroisse pour un chauffage air pulsé.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Monsieur SERVIAN fait le point sur ce dossier et informe le conseil de son insatisfaction au regard des propositions de Monsieur CORDEIL pour cet aménagement.

Monsieur SERVIAN rappelle que la priorité est l'aménagement de la route dite de Crest et que les désaccords concernent en particulier la place de l'église à laquelle le conseil souhaite conserver son caractère village.

CONVENTION DE RETROCESSION DES VOIES LATERALES ET ESPACES VERTS DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA D538

Cette convention ayant pour objet de préciser les modalités de prise en charge de l'entretien des aménagements paysagers ainsi que les ouvrages de franchissement des voies communales latérales par le ruisseau de la Meillasole, le conseil approuve la convention.

VOIRIE 2011-DEMANDE DE SUBVENTION

Les travaux prévus sont :

Chemin Valensayes	4506 €
Chemin des Pialoux	3690 €
Chemin Bellevue	3940 €

Chemin les Dourcines	94 380 €
Plateau traversant "le tuilier	2752 €
Emplois partiels	13725 €

Le conseil décide que les travaux du chemin les dourcines se feront en 3 phases soit 31460 € par an pendant 3 ans ce qui ramène le devis à 60073 € et sollicite une subvention au titre de la dotation cantonale du patrimoine.

SORTIE SCOLAIRE-CLASSE CM2 A PARIS

Le conseil vote une subvention de 304 € identique à l'aide prévue par le Conseil Général.

RECENSEMENT DE LA POPULATION-REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Le conseil opte pour 1000 € brut par agent sachant que la commune perçoit une dotation de 2203 €.

LIGNE DE TRESORERIE

Le conseil décide de renouveler la ligne de trésorerie auprès de DEXIA pour un montant de 90 000 €

ELECTRIFICATION-RACCORDEMENT INDIVIDUEL

Demande de raccordement au réseau BT pour l'habitation de Mlle DUQUESNE Julie, quartier Rioussset

La dépense prévisionnelle est de 36814 € TTC

Le forfait communal de 10622.26 €

Le conseil approuve le projet et dit que le forfait communal sera entièrement remboursé par Mlle DUQUESNE Julie selon une convention signée par l'intéressée et la Mairie.

DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX (DICT)

La DICT concerne les travaux de construction de réseau Haut Débit, durée 6 mois à compter du 25/01/2011 par FM PROJET.

AUVENT PORTE ECOLE EX GARDERIE

Le devis s'élève à 1200 €, accord du conseil

ROND POINT RD538

Ce rond point dont l'entretien est à la charge de la commune va être nettoyé, remis en forme avec de la terre végétale et engazonné, financement conjoint par les Amis de Montvendre et la mairie.

URBANISME

Le conseil examine différents dossiers:

Permis de construire :

SCI Molières : rénovation et aménagement d'un appartement

Déclaration préalable :

BARLATIER Pierre : construction véranda

Association Diocésaine : réhabilitation d'un logement

ROMAN Alexandre : fermeture d'un hangar agricole

Permis d'aménager

Sté ANTHEMA : lotissement chansaud

Demande de pièces complémentaires par la DDT.

ELECTIONS CANTONALES DU 20 ET 27 MARS 2011

Le conseil organise le planning pour la tenue du bureau de vote.